

**COLLEGE MAX LINDER
15 AVENUE CAJUS
BP 34
33451 SAINT LOUBES**

DOSSIER DE CONSULTATION

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (article 28 CMP)

**FOURNITURES DE MANUELS SCOLAIRES DE MATERIEL ASSOCIE AUX MANUELS
SCOLAIRES (OUVRAGES DIVERS- CD – DVD- SOLUTIONS NUMERIQUES ET
AUTRES SUPPORTS AUDIOVISUELS)**

Le dossier ci-après constitue le dossier de consultation (8 pages)

Règlement de consultation : pages 2 à 3

Cahier des clauses particulières : pages 4 à 5

Acte d'engagement : pages 6 à 8

Mesures de publicité :

-publication site AJI : www.-aji-france.com

REGLEMENT DE CONSULTATION

Identification de la personne morale qui passe le marché : **Collège Max Linder,**
15 avenue Cajus - BP 34
33421 Saint Loubès
Téléphone : 05.56.20.40.40
Télécopie : 05.56.68.66.53

Procédure de passation : Marché à procédure adaptée, article 28 CMP

Objet du marché : Fourniture de manuels scolaires et de matériel associé aux manuels scolaires (ouvrages divers, CD, DVD- solutions numériques et autres supports audiovisuels)

Besoins estimés à titre indicatif :

Montant non connu à ce jour

Renouvellement de manuels et réassortiment de manuels scolaires manquants non encore déterminés à ce jour. Estimation de dépenses de 45000€00 avec variation en plus ou en moins de 20%.

Date limite de remise des offres : VENDREDI 3 JUIN 2016 à 16 HEURES terme de rigueur : tout retard entraîne l'élimination du candidat. Les plis seront retournés sans avoir été ouverts.

Adresse où les offres doivent être transmises :

Collège Max Linder
A l'Attention de Chantal ORSAT
15 Avenue de Cajus
BP 34
33450 Saint Loubès

Soit par courrier RAR

Soit déposé contre récépissé (du lundi au vendredi de 8h30-12h30 à 14h-16h et mercredi 8h30 à 12h)

Soit sous forme électronique à l'adresse gest.0332340p@ac-bordeaux.fr avant le vendredi 3 juin 2016 à 16h00.

Présentation des enveloppes :

3 enveloppes :

- enveloppe extérieure, comporte la mention « MARCHE MANUELS SCOLAIRES- NE PAS OUVRIR »
- A l'intérieur deux enveloppes : « n°1 » contenant la candidature et « n°2 » contenant l'offre (CCP signé, daté + acte engagement renseigné, signé, daté)

Examen des candidatures et des offres :

Examen des candidatures (1 ère enveloppe) :

Les critères d'élimination sont les suivants :

- candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés dûment remplis, certifiés conformes, signés de la personne autorisée.
- candidats dont les garanties professionnelles, financières, techniques apparaissent insuffisantes par rapport à la prestation, objet du marché.

Les enveloppes contenant les offres non admises sont rendues aux candidats sans avoir été ouvertes.

Examen des offres (2^{ème} enveloppe) : l'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse, répondant aux besoins définis dans le CCP (notamment les conditions et délais de livraisons- les conditions de reprise) et appréciée en fonction des critères de sélection soit :

- Respect des dates de livraisons indiquées dans le CCP et les délais : note maximale : 4
- Remises accordées - **la remise sur les manuels scolaires sera prédominante** : note maximale: 6
- Acceptation de l'échange selon le CCP : note maximale : 2

Méthode de calcul appliqué à chaque critère :

- * coefficient de notation = note maximum / nombre des réponses
- * la meilleure offre aura la note maximum
- * les offres suivantes seront classées comme suit : note maximum – (rang de classement x coefficient de notation).

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les justificatifs réglementaires dans un délai de 7 jours francs après notification du marché : documents ou attestations prévus à l'article 46 du CMP : NOTI2 ou équivalents

ENVELOPPE N°1 : CANDIDATURE

Hors les candidats établis dans un autre Etat que la France qui doivent, pour les pièces à fournir à l'appui de leur candidature, se reporter à l'article 46 du code des marchés publics, le dossier à remettre par l'ensemble des candidats sera ainsi formé :

La lettre de candidature (DC1 ou équivalent) incluant :

- l'habilitation du mandataire par ses cotraitants en cas de groupement momentané d'entreprises
- la déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics

La déclaration du candidat (DC2 ou équivalent) incluant :

- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ;
- le cas échéant, si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet ;
- les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics ;
- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffres d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- les renseignements concernant les capacités professionnelle et technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics ;
- une liste de référence indiquant les principaux clients, notamment les établissements d'enseignement scolaire du second degré.

N.B. les formulaires de déclaration du candidat DC1 et DC2 sont librement téléchargeables sur le site du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics

ENVELOPPE N°2 : OFFRE

COLLEGE MAX LINDER - SAINT LOUBES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

FOURNITURES DE MANUELS SCOLAIRES ET MATERIEL D'ENSEIGNEMENT ASSOCIE (OUVRAGES DIVERS- CD- DVD- SOLUTIONS NUMERIQUES ET AUTRES SUPPORT AUDIOVISUELS)

ARTICLE 1 : OBJET :

Le présent marché est un marché à procédure adaptée. Le marché comprend un lot unique. Le marché a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le titulaire s'engage, dans les conditions financières convenues, à assurer la fourniture de manuels scolaires et de matériel d'enseignement associé (ouvrages divers- CD- DVD- solutions numériques et autres supports audiovisuels) au Collège Max Linder à Saint Loubès. Attention la ou les solutions numériques ne sont que des accompagnements au manuel papier.

ARTICLE 2 : DUREE DU MARCHE :

Le marché prendra effet le 1^{er} juillet 2016 pour se terminer le 30 juin 2017 à 24 heures.

ARTICLE 3 : CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION :

Le 1^{er} bon de commande sera transmis le 27 juillet 2016 au plus tard pour une livraison impérative entre le 25 août et le 30 août 2016 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures sauf le mercredi de 9 heures à 12 heures.

Le lieu de livraison est à l'accueil du collège Max Linder – 15 avenue de Cajus- 33450 Saint Loubès.

Pour toute commande complémentaire ; le délai de livraison ne doit pas dépasser le délai de 8 jours à réception de la commande.

Reprise des manuels : si « défectueux ou non conformes » sur place et sans frais de port.

Echange possible en cas d'erreur si livres non tamponnés- reprise sur place et sans frais de port

ARTICLE 4 : PRIX ET CONDITIONS DE REGLEMENT :

Les prix seront estimés par rapport à une réduction sur le tarif éditeur (25% minimum sur le tarif HT pour les manuels scolaires), incluant les prestations annexes (frais de facturation, de transport, de conditionnement...) voir document acte engagement ci-joint

Le règlement est le virement administratif, après vérification du service fait dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception du décompte des prestations effectuées, adressé au collège, conformément à l'article 98 du code des marchés.

Le délai de 30 jours peut être suspendu dans les cas fixés au décret 2002-232 du 21/02/02.

Le règlement est effectué au nom du titulaire à partir de son RIB comportant l'IBAN et le BIC indiqué sur l'acte d'engagement.

ARTICLE 5 : RESILIATION :

Le marché est résiliable de plein droit et sans indemnité dans les cas suivants :

- manquements fautifs et répétés de l'une ou l'autre des parties et notamment pour le fournisseur si problèmes de livraison ou litiges répétés de facturation.
- modification de la réglementation entraînant un bouleversement de l'équilibre du marché.
- Redressement ou liquidation judiciaire.

ARTICLE 6 : DIFFERENDS ET LITIGES :

A défaut de tout accord amiable, les litiges seront soumis au tribunal administratif.

A Saint Loubès

A

Le

Visa de la personne publique

Lu et accepté par

Le prestataire soussigné

Catherine MARTIN

ACTE D'ENGAGEMENT

Cet acte d'engagement correspond à la solution de base unique de la consultation

A - Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

DC3

COLLEGE MAX LINDER - 15 AVENUE CAJUS –BP 34- 33450 SAINT LOUBES

Nom, prénom, qualité du signataire du marché et de la personne responsable du marché : **Catherine MARTIN PRINCIPALE DU COLLEGE**

Objet du marché : Fourniture de manuels scolaires et matériel associé (ouvrages divers- CD- DVD- solutions numériques - autres supports audio-visuels)

Désignation et téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du code des marchés publics :

**Chantal ORSAT gestionnaire Tél. : 05.56.20.40.40
mail : gest.0332340p@ac-bordeaux.fr**

Désignation du comptable assignataire :

Agent comptable du Lycée Philippe Cousteau- Saint André De Cubzac.

Imputation budgétaire: budget du collège – service AP

Le présent marché est passé en vertu des articles 28 .du code des marchés publics. **Procédure adaptée**

B - Engagement du candidat

DC3

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle et téléphone :

agissant pour le compte de :

adresse du siège social :

numéro SIRET :

Numéro du code APE :

Après avoir pris connaissance du présent cahier des clauses particulières et des documents qui y sont mentionnés,

1. Je m'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix ci-dessous et aux dates et créneaux horaires prévue à l'article 3 CCP.

Cette offre exprimée en % de remise porte sur l'ensemble des prestations visées au CCP et prend en compte les conditions et dates de livraisons :

Remise sur manuels scolaires par rapport au prix éditeur (min 25%)	
Remise sur ouvrages divers	
Remise sur CD –DVD- autres Supports audiovisuels	
offres sur solutions numériques en accompagnement du manuel	

2. ■ Compte à créditer – joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

Trésor public :

3. ■ Mode de règlement : virement administratif

4. ■ Durée de validité de l'offre : 90 jours après la date limite de réception

1- ■ Durée du marché : Du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

A , le

Est acceptée la présente offre, pour valoir acte
d'engagement :

A :

Le :

La personne responsable du marché
La Principale

Catherine MARTIN

Notification du marché :

La notification transforme le projet de marché en marché, et le candidat en titulaire.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, la date d'effet du marché est la date portée sur l'avis de réception postal. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule suivante :

RECU A TITRE DE NOTIFICATION

UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME DU PRESENT
MARCHE

A _____ , Le

Le titulaire